

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 09 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 mai 2023, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Isabelle GROUIEC
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Gilles BERGAMI	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Séverine VIAL
M. Christian BOURNAT	M. Lucas ANTOINE
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Absents : M. Gilles MARQUET, Mme Eliane GRANET

Etaient représentés (procuration) :

- M. Yannick DUPOUE donne pouvoir à M. Antoine LUCAS
- M. René BROUSSE donne pouvoir à Mme Michelle CIERGE
- M. Romain FERRIER donne pouvoir à Mme Sylvie ROCHE
- Mme Agnès TARTRY-LAVEST donne pouvoir à Mme Sylvie EXBRAYAT

VOTE : En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 4 Votants : 33

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

OBJET : Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert- modification de la composition n°2020/04

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES DE TRANSFERT- MODIFICATION DE LA COMPOSITION N°2020/04

- VU l'article 1609 du Code Général des Impôts (CGI) ;
- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU la démission de M. GIRAUD en tant que représentant titulaire de la commune de Culhat à la CLECT ;
- CONSIDERANT la délibération de la commune de Culhat désignant Mme Myriam DUPORGES comme titulaire à la CLECT ;
- VU la démission de M. Michel SEVE en tant que représentant de la commune de Vinzelles en tant que représentant suppléant à la CLECT ;
- CONSIDERANT la délibération de la commune de Vinzelles désignant M. Fabrice MORICONI comme suppléant à la CLECT.
- VU la démission de Mme Emilie GRILLE en tant que représentant de la commune de Saint Jean D'Heurs en tant que représentant titulaire à la CLECT ;
- CONSIDERANT la délibération de la commune de Saint Jean d'Heurs désignant Mme Séverine VIAL comme titulaire à la CLECT.

Il convient de procéder à leur remplacement au sein de la CLECT et de modifier la composition comme suit :

COMMUNES	MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
BORT L'ETANG	- Josiane HUGUET	- Danielle GRANOUILLET
BULHON	- Jean-Baptiste GIRARD	- Vincent MAZELIER
CREVANT-LAVEINE	- Sylvie EXBRAYAT	- Agnès TARTRY-LAVEST
CULHAT	- Myriam DUPORGES	- Rémi NOIZIER
JOZE	- Jean-Luc NICOLAÏ	- Daniel PEYNON
LEMPTY	- Monique ROUGIER	- Philippe BÉAL
LEZOUX	- Thierry ORCIÈRE	- Bernard BORY
MOISSAT	- Olivier JEANVOINE	- Thierry TISSERAND
ORLEAT	- Christian ROBIN	- Cédric DAUDUIT
PESCHADOIRES	- Florent MONEYRON	- Dominique CHAZEAU
RAVEL	- Didier BLANC	- Eric NERON
ST JEAN D'HEURS	- Séverine VIAL	- Bernard FRASIAK
SEYCHALLES	- Yannick DUPOUË	- Lisette BELIME
VINZELLES	- Laurence GONINET	- Fabrice MORICONI

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 11 mai 2023

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente